

MODERNISATION DE NOTRE RÉSEAU DE TRANSPORTS COLLECTIFS : POUR UNE AMBITION ACCESSIBLE À TOUTES ET TOUS

En 2025, nous inaugurerons le premier tronçon du métro « Grand Paris Express », la ligne 15 sud. Il s'agit de l'aboutissement de la première étape du plus ambitieux projet de transport collectif conduit depuis la réalisation du Réseau Express Régional francilien il y a désormais pratiquement 50 ans.

L'intérêt de cette nouvelle ligne sera double pour nos habitants. Elle permettra à la fois d'effectuer beaucoup plus rapidement les déplacements de banlieue à banlieue en palliant les limites d'un réseau essentiellement conçu pour rayonner à partir de sa ville centre, Paris, tout en étant connecté aux principales lignes de transports ferrés actuellement existantes, Métro, R.E.R, Transilien ou Tramway.

Parmi celles-ci, la ligne 13 du métro. Cette ligne demeure à ce jour la plus longue du réseau de métro et la plus empruntée avec 650 000 voyageurs quotidiens. Recensée comme la 5ème ligne de métro la plus fréquentée au monde, la « 13 » a souvent eu la primeur

des innovations technologiques permettant de favoriser son rendement avec notamment le déploiement du pilotage automatique Ouragan ou des façades de quai. Mais cette ligne, comme la quasi-totalité du réseau de métro parisien, demeure dans sa majeure partie inaccessible aux Usagers en Fauteuil Roulant (UFR).

Dans le cadre de l'arrivée du Grand Paris Express et de la réalisation d'une nouvelle gare dédiée au niveau de la station Châtillon-Montrouge, le terminus de la ligne 13 fera l'objet d'un réaménagement. Son trafic passager va en effet connaître une évolution très significative avec cette connexion nouvelle au réseau du Grand Paris Express.

Mais parmi les aménagements envisagés dans le cadre de cette mise en connexion avec la ligne 15 sud du Grand Paris Express, nous constatons que la mise en accessibilité de la liaison avec la ligne 13 et par conséquent du terminus sud de celle-ci n'est toujours pas envisagée.

Le déploiement du Grand Paris Express représente pourtant une étape essentielle dans l'histoire de l'aménagement du réseau de transport de notre région. Il incarne une ambition nouvelle pour la mobilité de nos habitants et nos villes ont su respecter les obligations notamment dictées par la RATP et Île-de-France Mobilités pour que nos concitoyens puissent profiter pleinement de cette nouvelle ligne. Nous devons par conséquent nous mobiliser pour rendre cette ambition accessible à toutes et tous. **Aussi, nous appelons la RATP et Île-de-France Mobilités à travailler à une mise en accessibilité progressive aux usagers en fauteuil roulant et à tous usagers en situation de handicap de la ligne 13.** Celle-ci pourrait s'envisager dans un premier temps dans les stations où les contraintes techniques sont moindres comme au niveau du terminus de la station Châtillon-Montrouge qui dispose d'un positionnement

aérien, d'autant plus quand des aménagements permettant de mettre en place ladite accessibilité sont en cours de réalisation. Il est nécessaire également de remettre en place et au plus vite la signalisation informant les usagers que des stations sont d'ores-et-déjà accessibles en fauteuil roulant et de vocaliser l'ensemble des stations de la ligne.

À l'heure où le handicap est la première cause de discrimination pour la sixième année consécutive et où 93% des stations du métro sont inaccessibles et 60% non vocalisées, nous ne pouvons plus attendre. Les interconnexions supplémentaires qui seront prochainement proposées aux usagers franciliens et qui leur permettront de disposer d'une multitude d'alternatives nouvelles dans leurs déplacements doivent être conduites au bénéfice de toutes et tous, sans exclusion.

LES SIGNATAIRES

Pour la ville de Châtillon, la Maire Nadège Azzaz

Pour la ville de Montrouge, le Maire Étienne Lengereau

Pour la ville de Bagneux, la Maire Marie-Hélène Amiable

Pour la ville de Malakoff, la Maire Jacqueline Belhomme

Pour la ville de Saint-Denis, le Maire Mathieu Hanotin

Pour la ville de Gennevilliers, Patrice Leclerc

**Pour la ville de Paris : Emmanuel Grégoire, député
et David Belliard, adjoint à Mme la Maire de Paris**